



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Assemblée plénière du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
des 19 et 20 décembre 2019**

## **Vœu**

### **Soutien aux coopérations entre la République d'Arménie, la République d'Artsakh et la Région Auvergne- Rhône-Alpes**

Les relations entre la République d'Arménie, la République d'Artsakh et les collectivités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont historiquement riches et profondes. Notre histoire, notre culture, les relations entre nos élus locaux et nos habitants nous rapprochent.

Au titre de sa politique internationale, la Région consacre des moyens significatifs à ses relations et coopérations avec l'Arménie. Une importante délégation régionale, conduite, pour la première fois de l'histoire de la Région par le Président du Conseil régional, s'est rendue en visite officielle en Arménie du 21 au 24 octobre 2019. Ce déplacement a permis de redynamiser les partenariats engagés ces dernières années et d'ouvrir de nouvelles pistes de collaboration en matière de culture et de mémoire, de coopération universitaire et de formation, ainsi que de développement économique (tourisme, thermalisme, viticulture, numérique, montagne, énergies renouvelables).

S'agissant de la coopération universitaire, la Région doit devenir le premier partenaire de l'Université francophone d'Arménie (UFAR) avec un soutien inédit destiné à la création d'un nouveau campus en partenariat avec TUMO et l'Université Lyon 3 (université délivrant les diplômes français de l'UFAR). L'objectif est d'accélérer l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur, de soutenir l'employabilité des jeunes arméniens en Arménie, et de former davantage de jeunes arméniens aux métiers du numérique dans un cadre francophone, ce qui est l'une des priorités de notre Région. Ils seront ainsi les ambassadeurs de notre culture mais aussi de nos entreprises pour les besoins émergents de l'Arménie.

Concernant la mémoire et la culture, la Région s'engage à défendre et promouvoir la mémoire du peuple arménien. La Région doit engager différents projets en lien avec le Mémorial du Génocide de Tsitsernakaberd destiné à mieux faire connaître l'histoire

du génocide. La reconnaissance du génocide arménien demeure un combat et la lutte contre le négationnisme est une priorité. Une loi portant la condamnation du négationnisme devient indispensable.

Nous saluons l'hommage rendu en Arménie par la délégation régionale à la mémoire des victimes de Soumgait. La situation actuelle de la République d'Artsakh, historiquement 10ème province d'Arménie, ne peut pas être négligée.

L'Arménie et tout particulièrement l'Artsakh sont dans une situation difficile aujourd'hui. Depuis plus de 25 ans la population de l'Artsakh souffre ; son droit à la paix et à la sécurité est bafoué. La Région Auvergne-Rhône-Alpes sera à leurs côtés.

C'est pourquoi nous réaffirmons l'importance de la coopération internationale pour le développement de relations pacifiques et amicales entre les peuples. Le conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Artsakh ne pourra être résolu que par voie pacifique et dans le respect du principe d'égalité entre toutes les parties au conflit. La réadmission des autorités de l'Artsakh aux négociations en cours sous l'égide du Groupe de Minsk de l'OSCE créera de meilleures conditions pour un progrès réel dans le processus de règlement pacifique du conflit.

C'est pourquoi la Région Auvergne-Rhône-Alpes encouragera et soutiendra les coopérations entre les collectivités d'Artsakh et de France qui existent depuis plusieurs années et qui visent la paix, la stabilité, le renforcement de l'amitié entre les peuples, et le développement de l'éducation et de l'économie dans le Caucase du Sud, dans le respect plein et entier des engagements de l'Etat français et du droit international.

**La Région réaffirme son amitié historique avec la famille franco-arménienne, ici et là-bas. Son indéfectible attachement lui est manifesté régulièrement et le sera plus encore à l'avenir. La Région s'engage à soutenir tout particulièrement les collectivités qui coopèrent avec la République d'Arménie et avec la République d'Artsakh.**

**Adopté à l'unanimité**